

INAUGURATION DE LA RUE ALBERT DUPAS

8 MAI 2025

SAINT MARS DU DESERT



Dessin Françoise de Beaucé

EXPOSITION DU 4 AU 11 MAI 2025



Association Mémoire et Patrimoine Marsiens

ALBERT DUPAS – Sa vie à St Mars du Désert

Albert est né le 31/08/1922 dans le bourg à St Mars du Désert, à l'étage du n°12 de la rue du 3 Août 1944. A cette époque, la commune comptait environ 1500 âmes, de nombreux commerces et même une salle du patronage avec une salle de cinéma et de théâtre.

Sa maman Léontine DOUET, tenait l'épicerie « Docks de l'Ouest » (à l'emplacement de la mairie actuelle), son papa Albert DUPAS tenait la cordonnerie.



Albert Junior avec ses parents

(photo collection privée : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

ALBERT DUPAS – Sa vie à St Mars du Désert

Photo de la rue natale d'Albert Junior

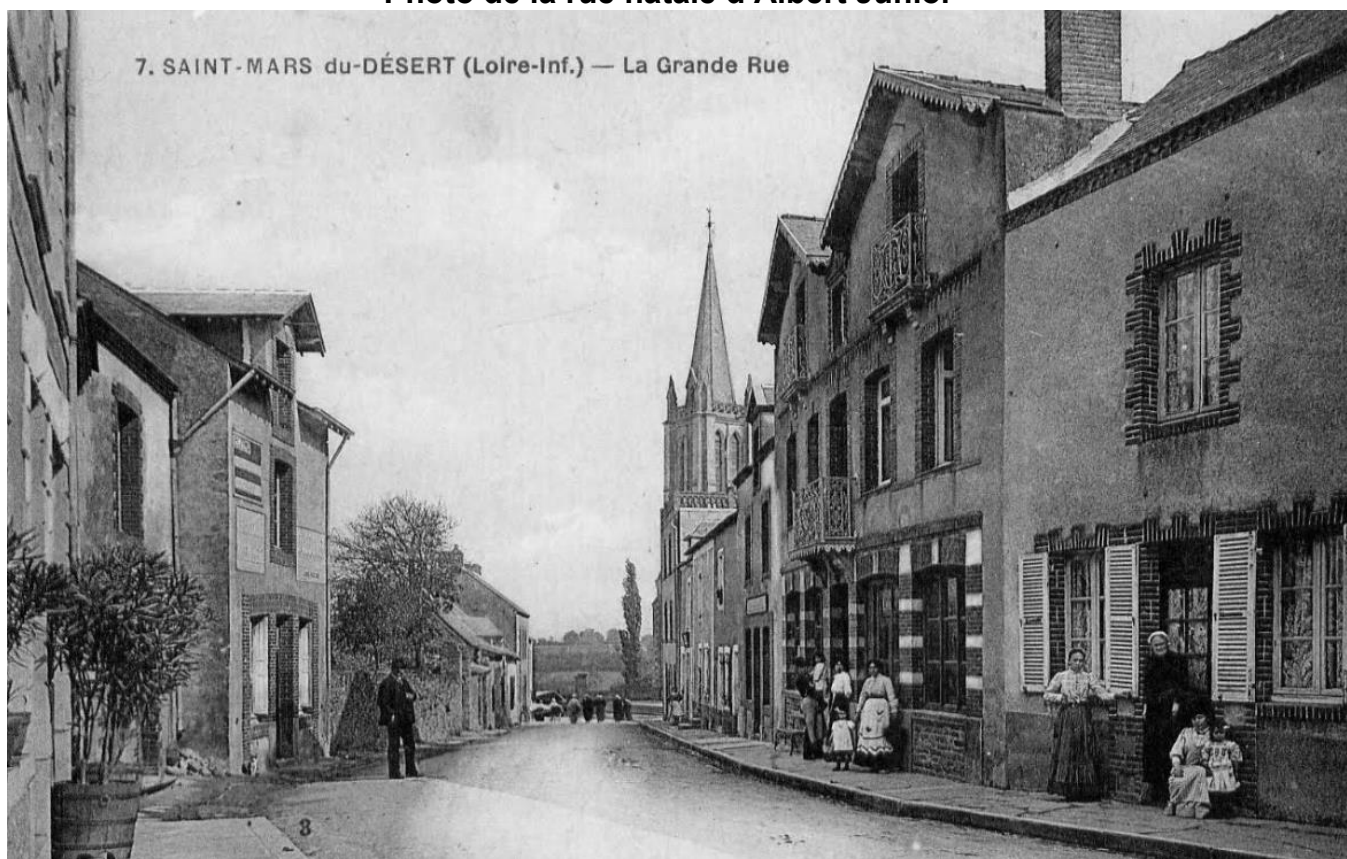


Photo de l'épicerie les Docks de l'Ouest

Dans le magasin de Léontine, on trouve de tout :

- de l'habillement
- de l'épicerie
- des produits d'entretien,
- des tissus de confection et de la bonneterie,
- de la parfumerie,
- de la lessive,
- des produits vétérinaires,
- et même des fusils de chasse et leurs munitions.

Le meilleur emplacement étant bien sûr réservé aux créations de son mari Albert.

(photo collection privée : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

Albert est allé à l'école des garçons St Martin et y a passé son certificat d'études avec succès. Il a aussitôt rejoint l'atelier de son père situé dans le bourg pour y apprendre avec lui et Eugène GROIZEAU le métier de cordonnier.

ALBERT DUPAS – Sa vie à St Mars du Désert

Il se passionne pour le violoncelle et le football. Il est gardien de but au sein de la première équipe de foot marsienne.



(photo collection privée : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

Photo prise le jour des 20 ans d'Alphonse BAUDU en 1942 : repas chez Albert DUPAS.

En haut : Joseph LEDUC, Eugène GROIZEAU, **Albert DUPAS**, Pierre POTIRON, Olivier PAGEAU, Raymond BERT.

En bas : Adrien HONORE du Cellier, Alphonse BAUDU Pierre DAVID (CANA), Pierre DENION, Georges CHIRON, Pierre DAVID (CANA).



(photo collection privée : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

ALBERT DUPAS – Sa vie à St Mars du Désert



Certains dimanches après-midi, c'est à vélo qu'Albert et ses amis partent danser au Cellier.

(photo collection privée : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)



Chaque année il faut s'acquitter d'un impôt sur les vélocipèdes servant de laissez-passer pour l'année. Pièce importante à présenter lors des contrôles des autorités allemandes.

(document : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)



A 18 ans, son permis de conduire en poche, Albert aime prendre le camion pour aller à Nantes récupérer les commandes destinées à l'atelier de cordonnerie ainsi qu'au magasin « des Docks de l'Ouest ».

(photo collection privée : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

ALBERT DUPAS - Son entrée en résistance

Le 3 septembre 1939, cette vie agréable va être bouleversée. Deux jours après l'invasion allemande de la Pologne, la France déclare la guerre à l'Allemagne nazie conformément à son traité défensif avec la Pologne, lorsque l'ultimatum de la France à l'Allemagne, lancé la veille, a expiré.

Le 19 juin 1940 l'armée allemande arrive à Nantes.

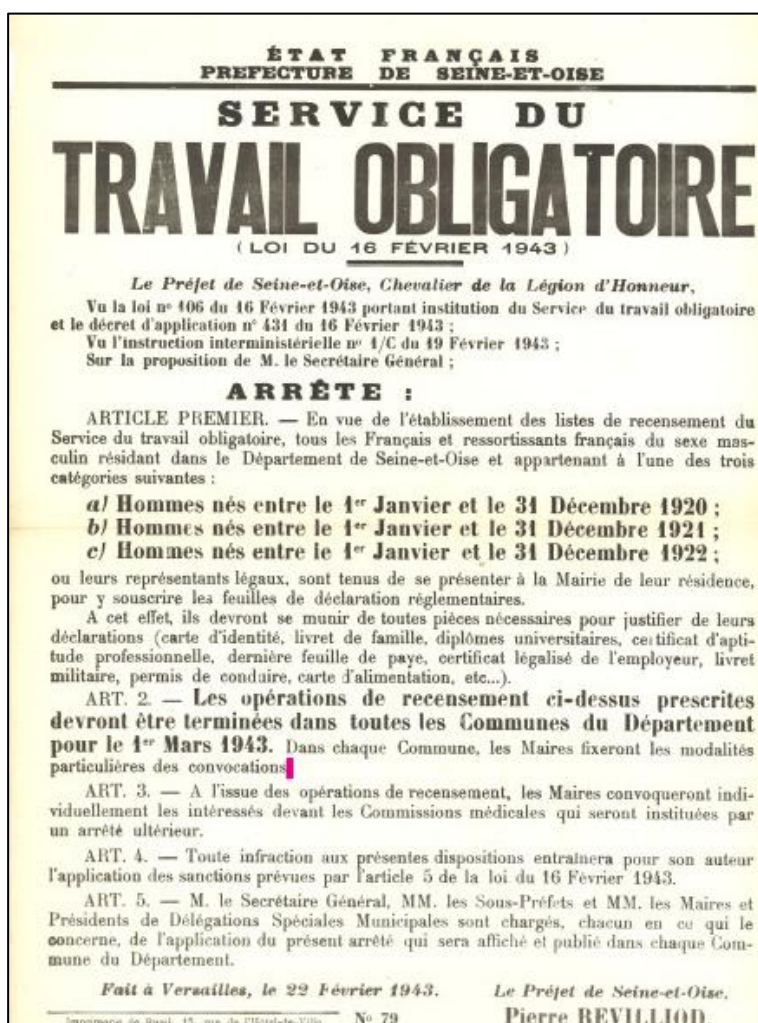
Très vite, des mesures de restriction sont imposées. Le troc alimentaire, vestimentaire et de faux papiers se met en place.

A la conscription de la classe 1942, Albert est réformé ayant fait 2 pleurésies peu de temps auparavant. Cela le mettra à l'abri du STO (Service du Travail Obligatoire) qui a concerné les classes 1941 et 1942. Mais rien ne va l'empêcher d'agir très vite contre l'envahisseur.

A la maison Dupas, les ravitaillements sont de plus en plus difficiles et cela oblige Albert à faire de nombreux allers et retours entre St Mars et Nantes. Le Maire, M. Hippolyte BUREAU, en profite pour lui confier des missions auprès des administrations. Il circule ainsi presque librement avec son sauf-conduit.

Pour le réseau de résistance Libération Nord, il fournit de fausses pièces d'identité pour les réfractaires du STO et les réfugiés ; les identités utilisées provenant de villes bombardées où les vérifications n'étaient plus faites.

Son activité dans la résistance ne transpire pas. Ce n'est qu'après l'arrestation de son frère, que Marcelle CADOREL a fait le rapprochement avec les escapades d'Albert vers la forêt du Cellier.



ALBERT DUPAS - Son entrée en résistance

La classe 1942, 16 garçons nés en 1922, 6 STO et 6 réfractaires.



(photo collection privée : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

	Emilien VALLEE Pâtis Ménoret Exempté	Pierre HARDY La Daviérie et le Gers Réfractaire	Louis VIAUD Longrais Réfractaire	Jean CHESNEAU La Drouaire Réfractaire		
	Alexandre TESSIER La Gare STO puis permission décès père + évasion Angers	Pierre MORTIER La Goulière STO	Pierre GREGOIRE La Banque Réfractaire	Pierre DENION Le Bourg Réfractaire	Françis LELOUP La Tressoudière Exempté	
Pierre GRATAS La Tertrie STO	Joseph LEBERT La Potinarderie STO	Pierre VIAUD La Rouézerie STO	Eugène GROIZEAU Le Brouaissais Echappé	Louis HAURAY STO	Albert DUPAS Le Bourg Résistant / Déporté	Louis JAUNASSE Proche école des filles Réfractaire

ALBERT DUPAS - Son arrestation

Le 21 mars 1944 à 9H30,

Après dénonciation, la Gestapo surgit et arrête Albert qui était à son atelier de cordonnerie. Ils fouillent toute la maison et l'embarque sans ménagement avec pour motifs de l'arrestation : distribution de tracts et remises de cartes d'identité. Ces cartes étaient fournies par Lucien TALONNEAU du réseau LIBE-NORD. (Heureusement pour toute la famille la Gestapo ne monte pas au grenier où étaient entreposés les fusils et munitions vendus dans le magasin. Après leur départ, craignant le retour de la Gestapo, la famille creuse à la hâte un trou dans le jardin pour enfouir tout ce qui pourrait représenter un motif d'arrestation).

Dans la voiture, il y avait déjà l'abbé ROUL de Ligné, arrêté au motif d'avoir été virulent lors d'un sermon anti allemand le dimanche précédent.

La Gestapo se dirige ensuite vers la Simonière au Cellier pour y arrêter Eugène LERAY, le binôme d'Albert, pour le même motif.

L'abbé ROUL sera libéré faute de place dans les véhicules.

Henri LUCE était le chef de réseau d'Albert et le capitaine Gabriel GOUDY le responsable de secteur d'Eugène LERAY.

Sa famille apprendra plus tard qu'Albert faisait partie du mouvement de Résistance LIBE-NORD.

NANTES



Il est interrogé et maltraité pendant une semaine au siège de la Gestapo.

Albert, comme ceux arrêtés dans la région Nantaise, est enfermé dans les caves de l'hôtel particulier de la famille de Charette, place Louis XVI. Immeuble de droite réquisitionné par la Gestapo.

(photo collection privée : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

12-4-44

FF.

Nom DUPAS Albert

Né le 31/8/22 A ST MARS DU DESERT

Transmis par L. INF. 29/3/44

Le

Domicile ST MARS DU DESERT (Bourg)

Département

Arrêté le 21/3/44 A ST MARS DU D.

Motif détention tracts anglais

Condamné le

Par

Peine

Détenu NANTES

Intervention

FICHIER DE BRINON

Il sera emprisonné dans l'école Saint Clément à Nantes avant d'être transféré à Compiègne dans le camp de Royallieu.

(Document : fichier de Brinon)

ALBERT DUPAS – Sa déportation

COMPIEGNE – CAMP ROYALLIEU



Dans ce camp, il règne une semi-liberté avec des conditions de vie supportables sauf dans les chambrées où l'on compte 60 détenus pour 30 lits.

*(photo originale :
Alain Dupas)*

Le 27 avril départ de Royallieu, 1700 détenus dont Albert, franchissent la porte du camp en direction de la gare de marchandises. Là, une centaine de personnes sont brutalement entassées dans chacun des 17 wagons.



Une des allées bordées de baraquements où sont retenus les prisonniers en attente de partir vers un camp de concentration.

Un courrier « rassurant » réussit à parvenir à St Mars. Sa mère, **Léontine, prendra le train via Paris et ira au camp de Compiègne** pour lui apporter un colis de vivres et vêtements. **Elle ne verra pas son fils.**

Ce convoi est appelé le convoi des Tatoués.

Infos issues du livre « Le convoi des tatoués » et du témoignage de Roger Caillé.

ALBERT DUPAS – Sa déportation

(document : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

Compiègne, le 21 avril 1944

Chers Parents,

Je profite de l'occasion pour vous faire un petit mot .. je suis en parfaite santé, le moral est bon ... je suis avec des gens de La Baule, ce sont des braves copains. Eugène est resté à Nantes et ma foi je préfère être ici que dans la cellule car il n'y faisait pas bon. J'ai reçu hier un colis de vivres, j'en fais part aux camarades et je vous demanderais de bien vouloir m'expédier dans une valise un costume chemise propres pour dimanche, chaussures, cirage, cravate, surtout plusieurs paquets de tabac, conserves, viandox, biscuits, pain, biscottes enfin pour pouvoir se maintenir à peu près car si colis arrive trop tard il vous le retourne et c'est que je serai parti pour l'Allemagne, mais comme travailleur car hier ils ont recherché les cordonniers et tailleurs alors je vous ferais suivre l'adresse aussitôt. N'oubliez pas le tabac et une pipe – j'oubliais du beurre frais une livre. Vous seriez bien aimable de faire suivre l'adresse qu'il y a au dos c'est un camarade de Nantes. Cette lettre passe en fraude et elle coûte cher, mais tant pis. J'apprends à l'instant que les travailleurs qu'ils cherchent vont sans doute rester en France. Vous n'avez pas le droit de m'écrire ici, nous sommes près de quatre mille mais j'espère que les copains seront là avant que nous partions. Demandez à Cécile du tabac sans rien dire d'autre.

Bonjour à petit Jean Chaillou qu'il prévienne la famille père Dupas de lui envoyer du linge.

Dans l'espoir d'être d'ici peu parmi vous je termine ma lettre en vous embrassant tous bien tendrement. Bons baisers à toute la famille et à tous les copains.

Signé Bébert

Mon cas n'est rien dutout

A. Dupas

Front Stalag 122

Compiègne (Oise)

Je vous reverrais tous en
bonne santé sans être fusillé
comme soit disant

[illegible]

Duvin Madame Bonnier Louis. Née Jean-
Baptiste de la Fontaine, Nantes, par lettre
que leur fils Joseph est venu m'offrir à
Combourg. et qu'il chère du temps, et
manger et à Rome.

J'en ai 1 pair chaquettes pour pour dimanche
me. Huguon à tabac. pour le tabac pour offrir
de travailler et me amène tout ce que n'a dit que a
un côté par moi et me l'autre: au moins si j'ai pu
tabac et autant si j'ai pu le pour le sur le pour
avec du pain pour moi et le en qui se trouve de
Marcelle et de la maison. et les notes de son passé
plaisir et de la nuit. L'autre part de la gabelle
est avec des vers et une page sans fin.
Page 371, colonne 1, ligne 20, Lire : Montaigne (ou Montaignac).

Page 326. Pour l'orientation au point de Leith, au lieu de : p.
bourbonnais.

1887, in-8°. Mais cet historien ne s'est pas occupé du capitaine
Léon sur englisches Geschichte im Zeitalter Elisabeths, Giesen,
mentendues par le D^r Ernst Bekker, Giesens Studien IV, Ber-
lin et les négociations d'Edinburgh ont été déjà minutées devant
Leith et les négociations d'Edinburgh ont été déjà minutées devant
Page 232. A la fin de la note ajouter : le rôle des Anglais devant
Leith et les négociations d'Edinburgh ont été déjà minutées devant
Page 48, ligne 11. Au lieu de : confettés, lire : confettés.

Lire : Chiron (Haute-Vienne).
Page 14, ligne 21, et page 359 sub Brandon, au lieu de : Chiron,
p. 135, 160 et 161.

sur les missions de Behencourt et de J., de la Brosse (voir t. I,
qui l'accueillit sans défiance les observations de ses prédécesseurs
du règne de Marie Stuart Part. 1891, in-8°) de Martin Philippon,
Page VIII. La note doit être complétée par la mention de l'Histoire

ADDITIONS ET CORRECTIONS

M. M. Dubois-Moreau
Communiqué:
M. M. Du Rivet
Louis Dubois-Moreau

ALBERT DUPAS – Sa déportation

AUSCHWITZ – BIRKENAU - Tatouage 185482

Le 1^{er} mai, arrivée au camp d'Auschwitz-Birkenau, après **4 jours de voyage**, les portes s'ouvrent et les rescapés (128 morts dans le train) sortent sous les coups et les injures. Il ne faut pas s'écarter des rangs, le revolver est la seule réponse. C'est un vrai carnage.

C'est aussitôt le déshabillage complet pour tous et toutes avant d'être parqués comme du bétail pendant 24 à 48 heures, nus, dans des baraquements-écurie. C'est ensuite la séance du tatouage sur l'avant-bras gauche, le rasage de la tête aux pieds, la douche avec alternance d'eau très chaude puis glacée suivie de la désinfection dans un bain de « Crésyl », un produit puissant et dangereux destiné à la désinfection d'étables et de matériel d'élevage.

Enfin le passage au magasin d'habillement. Les conditions de vie sont déplorables : la faim, la soif, le froid et la promiscuité rongent les corps

Les tatouages étaient faits en général sur la face externe de l'avant-bras gauche.

Dans les autres camps les matricules attribués étaient sur 2 carrés de tissus à coudre l'un sur la veste, l'autre sur le pantalon.

Les n° de matricule étaient à connaître par cœur et en allemand.

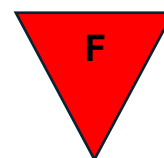
BUCHENWALD – Matricule F 53202

Le 12 mai, 3 semaines après leur arrivée, 1563 déportés sur les 1700 détenus sortent des baraquements pour une marche le long d'une voie ferrée. A la hauteur de deux fours crématoires en pleine fonction, 50 wagons attendent pour un **nouvel embarquement à destination du camp de Buchenwald**. Débute une quarantaine de 12 jours.

A leur arrivée un nouveau matricule leur a été attribué, avec la lettre F sur un **triangle rouge**, signifiant déporté politique Français.

Au bout de 12 jours, pour 700 tatoués dont Albert, c'est le **départ pour un autre camp** :

Flossenbürg, situé en Bavière, à 1230 kilomètres de St Mars du Désert.



53202

ALBERT DUPAS – Sa déportation

FLOSSENBÜRG – Block 2 - Matricule 9644



Baraquements, miradors, fils barbelés



Intérieur baraquement- dortoir

C'est un camp qualifié par les S.S. « à régime sévère ». Chaque jour, sabots aux pieds, encadrés par des sentinelles, les déportés gravissent péniblement la route traversant le village sous le regard méprisant des habitants. Ils se rendent dans une exploitation de carrière de granit où ils travaillent durement de très longues heures.

Le camp est surveillé par des Kapos, des fous déchaînés qui font régner une terreur panique à grands coups de câble dans un tuyau de caoutchouc, que l'on nomme gummi, sur les crânes et les corps dénudés. L'habillage et le déshabillage se font à l'extérieur des bâtiments quel que soit le temps, même s'il gèle à pierre fendre.

HERSBRÜCK

Le 15 juin 1944, 186 détenus dont Albert partent encadrés par des Kapos à la **mine d'Hersbrück** (camp annexe de Flossenbürg) où le travail consiste à déblayer, sans aucune protection, des roches préalablement dynamitées afin d'aménager les galeries devant accueillir une usine souterraine allemande de fabrication de moteurs d'avion.

Dans ces galeries, le nombre d'heures n'est pas compté car les relèves, toutes les 8h, ne sont pas toujours présentes au moment voulu. Le relâchement n'est pas permis même si l'épuisement prend le dessus. Des Kapos y veillent.

Lorsque le travail débute à 6h, le réveil se fait à 3h30. Après un café rapide, c'est l'appel. Sauf l'équipe de nuit, tous les prisonniers doivent être présents, y compris les malades et les corps des camarades morts. Tant que le nombre d'inscrits n'est pas atteint, l'appel peut durer 2 à 3h par n'importe quel temps.

Dans ce kommando, le nombre de victimes est considérable. Un déporté, Roger CAILLE, rescapé de l'enfer, écrira que sur les 186 hommes du « Convoi des Tatoués » il n'en restera que 3.

Les registres allemands indiquent la mort d'Albert à **HERSBRUCK (Kommando de Flossenbürg) le 23/09/1944**. Ce sera la date officielle de sa mort.

L'amicale des déportés survivants de Flossenbürg indique que les décédés à Hersbruck étaient incinérés à Nuremberg. La libération du camp par les Américains interviendra le 23/04/1945.

ALBERT DUPAS – Parcours de déportation



Arrêté le 21 mars 1944, Albert est mort à Hersbruck, le 23 septembre 1944 après 6 mois de déportation, il avait 22 ans.

ALBERT DUPAS - Annonce de son décès

FÉDÉRATION NATIONALE
des DÉPORTÉS et INTERNÉS
PATRIOTES
10, Rue Leroux, 10 — PARIS (16°)
Tél.: KLÉ 79-10, 71-50, 87-52
Fédération déclarée à la Préfecture
de Police sous le N° 4.232

21 FEVR 1946
PARIS, 16

Monsieur DUPAS
Commerçant
ST MARS DU DISERT (Loire-Infre)

N° REF. A. N°
SRR D. N° RF 8466

Monsieur,

Nous avons eu connaissance en son temps de votre demande relative à **Mr DUPAS Albert** et avions constitué immédiatement un dossier de recherches sans obtenir jusqu'ici de résultat.

Nous sommes en mesure aujourd'hui de vous fixer et nous avons le très grand regret de ne pouvoir vous **confirmer** qu'une mauvaise nouvelle.

Les Déportés rapatriés réunis en Amicale du camp de FLOSSENBURG au siège de notre Fédération nous apprennent en effet que suivant une liste établie d'après le registre allemand des décès

Monsieur DUPAS Albert
né le 31.8.1922
serait décédé le 23.9.1944

Bien que cette indication ne puisse revêtir qu'un caractère officieux, nous croyons néanmoins de notre devoir de vous la communiquer, pensant qu'il est préférable de faire cesser l'incertitude dans laquelle vous vous trouvez.

Toutefois, en application de l'ordonnance du 31.10.1945 le Ministère chargé des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, 83, Avenue Foch à Paris (qui a été également averti par nos soins) pourra sans doute délivrer, très prochainement, à ce sujet, une pièce officielle.

Il y aura lieu, pour hâter la constitution du dossier, d'adresser à cette Administration, les pièces suivantes :

- 1.) Un bulletin de naissance de votre Déporté; *avec mention marginale*
- 2.) Un certificat du dernier domicile de celui-ci;
- 3.) Les témoignages que vous auriez pu recueillir auprès de rapatriés, établis pour chacun d'eux sous forme d'attestations sur l'honneur, avec signature légalisée.

Croyez que nous sommes avec vous dans ces moments pénibles, et nous vous assurons de tout notre dévouement.

Il est bien entendu que nous restons à votre entière disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire que nous pourrions avoir par la suite, ou que vous pourriez nous demander.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Secrétaire Général
J. Radtke

AMICALE DE FLOSSENBURG
51, rue de Boulainvilliers
PARIS (16°)

Madame,

Nous venons de recevoir la liste complète des décès à Hersbruck incinérés à Nuremberg, dont les cendres ont été conservées individuellement au Crématorium Cimetière Ouest de cette ville.
sur cette liste figure Dupas Albert né le 31.8.22

Nous vous conseillons donc si vous désirez entrer en possession de ces précieux restes de faire une demande de toute urgence le délai pour les déposer étant forcé depuis plusieurs mois déjà.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir les formules nécessaires à ces demandes, la documentation à présenter pour les faire admettre et pour les transmettre au service compétent du Ministère.

Recevez Madame l'assurance de nos sentiments dévoués.

La secrétaire
L. Flamencourt
Mme FLAMENCOURT

(document : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

date de mai 1948



ALBERT DUPAS – Avis de décès allemand

Vor-u. Name: Albert Dupas
 Beruf: Arbeiter
 Geb. Datum: 31. August 1922
 Geb. Ort: St Mars du Désert
 Wohnort: St Mars du Désert
 Todestag: 18. September 1944
 Todesursache: Dysenteria-Herzschwäche
 Stempel
 Standesamt Hersbruck, den 9. Juni 1948
 Hersbruck
 Der Standesbeamte:
Dr. Kepp
S. 1. 289

EC Dupas Albert 31.8.22 a. St. Mars.
 4668 A 3.5.46.
 Schwabisch Hall 21 AVR 1947
 46.6.47 23 AVR 1947
 N° _____ L'Officier des Sépultures
 Date 6.3.1946
 ETAT de PERTES
 Corps _____ Lieu de sépultures Inhumé dans
 NOM Dupas Commune etc... le four
 Prénoms Walter Cimetière National, Communal, tombe iso-
 Grade ouvrier lée
 Date de naissance 31.8.1922 Tombe individuelle
 Lieu de naissance St Mars du Désert Tombe collective
 Date du décès 18.9.1944 de
 Lieu du décès Hersbruck Bavière Transférée à
 Plaque d'identité N° 4644 Kz. Hersbruck le
 Nationalité Français Selon P.V. N°
 du _____ établi par _____
 Adresse des parents : M. Albert Dupas et Louise Dupas
née Douel - St Mars du Désert.
 Observations sur le décédé: Dysenterie Observations sur la tombe:

Source : Dossier aux archives militaires de Caen

EC 1668 A 3.5.46 (le 15.11.46)
 G2 MR
Sterbeurkunde
 (Standesamt Hersbruck ----- Nr. 136/1944 -----)
 Der Arbeiter Albert Dupas -----
 römisch-katholisch -----
 wohnhaft in St. Mars du Désert -----
 ist am 18. September 1944 ----- um 9 ----- Uhr 00 ----- Minuten
 in Hersbruck, Ambergersstrasse 76 ----- verstorben.
 Der Verstorbene war geboren am 31. August 1922 in St. Mars du Désert -----

 Der Verstorbene war nicht ----- verheiratet -----

 Stadt Hersbruck, den 25. Juni ----- 1946 -----
 Der Standesbeamte
[Signature]
 Lg.
 1/802

ALBERT DUPAS - Début de reconnaissance

2 ans plus tard, le 3 mai 1948 un article de presse annonce la découverte à Hersbrück, par une ancienne déportée, des restes de 96 urnes funéraires de Français mort en déportation. Après un gros travail de recherche sur les fichiers allemands, elle a pu fournir le nom des personnes décédées et celui des parents qui devront faire les démarches pour leur rapatriement.

On peut lire sous la ligne concernant Albert, le décès le même jour à Hersbrück d'Henri ATHIMON né à Petit Mars

LUNDI 3 MAI 1948

Les restes de 96 Français morts en déportation ont été découverts à HERSBRUCK



En mission en Allemagne, une de nos amies, Mme Hernandez-Plouhinec, a retrouvé par hasard, dans une petite ville de la zone américaine, à Hersbrück, les restes incinérés de nombreux déportés et prisonniers français morts dans cette localité, et dont il semble bien qu'on ignorait la date de leur décès et le lieu de la sépulture.

Les urnes contenant les cendres de nos malheureux compatriotes — seuls les deux premiers de la liste ont une tombe spéciale — sont enterrées dans la fosse commune du cimetière Ouest de Nuremberg.

Avec un zèle dont il convient de la féliciter, Mme Hernandez, qui fut par ailleurs une résistante admirable, a relevé sur les fiches allemandes les indications susceptibles de renseigner les parents. Transcrite de l'allemand, la liste ci-dessous peut comporter des fautes et des erreurs de détail, dont nous nous excusons.

Signalons que les familles n'ayant pas encore fait la demande de restitution des corps des leurs, dont les noms sont indiqués dans cette liste, doivent la faire de toute urgence, en fournissant la preuve qu'elles ignoraient l'emplacement de la tombe.

L'Amicale de Flossenbürg, 51, rue de Boulainvilliers, Paris, 16^e, se charge de fournir et de transmettre toute la documentation nécessaire.

Voici, couvert de fleurs, le caveau collectif où sont déposées les urnes. Au fond : le crématoire.

NOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	DOMICILE	DATE DU DÉCÈS
Breier André	17. 8. 1919, Vrigne-aux-Bois (Ardenne).	Differdange.	8. 1. 1941.
Langlès Jean	9. 3. 1906, La Bastide-Murat.	Albi.	23. 7. 1942.
Nicollin Albert	6. 9. 1919, La Balme-de-Sillingy.	Lyon.	22. 8. 1944.
Guillier François	19. 1. 1916, Rivière (Aveyron).	Roquefort.	30. 8. 1944.
Salngery Roger	18. 1. 1900, Neufchâteau (Aisne).	Neufchâteau.	9. 9. 1944.
Priem Maurice	14. 9. 1908, Dunkerque.	Rupt-sur-Saône.	4. 9. 1944.
Frebling Pierre	1. 4. 1919, Bourges.	Vierzon.	5. 9. 1944.
Sinibaldi Paul	1. 3. 1909, Ghisonaccia.	Marseille.	8. 9. 1944.
Bailly Lucien	2. 4. 1924, Morceuil.	Gergy.	6. 9. 1944.
Leboucher Gilbert	24. 1. 1922, Paris.	Paris, V ^e .	6. 9. 1944.
Kerbous Jean	28. 7. 1922, Landerneau.	Landerneau.	7. 9. 1944.
Botroux Ange	21. 4. 1909, Polley.	Montours (Ille-et-Vilaine).	7. 9. 1944.
Seguin Marius	6. 7. 1905, Ennezat.	Ennezat (Puy-de-Dôme).	8. 9. 1944.
Archippe Albert	23. 3. 1906, L'Honor-de-Gos.	Montauban.	9. 9. 1944.
Toanen Yves	1. 5. 1912, Pleumeur-Gautier.	Pleumeur-Gautier.	9. 9. 1944.
Vincent Rogé	8. 6. 1912, Jurignac.	Pereuil.	10. 9. 1944.
Navrot Henri	30. 9. 1923, Saligny-sur-Roudon.	Yzeure.	10. 9. 1944.
Tauzède Louis	12. 5. 1927, Fauze.	Grenade.	10. 9. 1944.
Badet André	2. 6. 1920, Montceau-les-Mines.	Montceau-les-Mines.	11. 9. 1944.
Gumery Niklas	12. 6. 1923, La Bothie.	La Bothie.	12. 9. 1944.
Touret Pierre	15. 6. 1911, Cizos.	Biton-Lacaspelle.	12. 9. 1944.
Christofe Iwan	8. 6. 1901, Courcieux.	Resançon.	13. 9. 1944.
Clément Henri	9. 9. 1909, Brienne.	Chagny.	14. 9. 1944.
Ruechl Serge	14. 3. 1914, Caen.	Argentan.	15. 9. 1944.
Verdread Georges	12. 9. 1923, Dijon.	Dijon.	16. 9. 1944.
Ganster René	20. 12. 1907, Colombes.	Lauterze.	18. 9. 1944.
Dupas Albert	31. 8. 1902, Saint-Mars-du-Désert.	Saint-Mars.	18. 9. 1944.
Gallvete Raymond	15. 10. 1921, Tarbes.	Tarbes.	19. 9. 1944.
Athimon Henri	18. 3. 1921, Petit-Mars.	Pellères.	19. 9. 1944.
Henriet Roger	25. 12. 1907, Soude-Notre-Dame.	Sompuis.	21. 9. 1944.
Darbouet Jean-Henri	19. 11. 1910, Hendaye.	Hendaye.	23. 9. 1944.
Dardier Jean	22. 5. 1923, Grisolles.	Grisolles.	23. 9. 1944.
Cazamien Roger	17. 1. 1931, Grampazie.	Grisolles.	23. 9. 1944.

(Document : famille
Albert Dupas,
Marcelle Cadorel,
Raymonde Fiegel)

ALBERT DUPAS - Reconnaissance

Le 11 juin 1946, un courrier du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre informe les parents d'Albert qu'un acte de décès a été établi le 3 mai 1946 et expédié à la Mairie de St Mars-du-Désert. La transcription sera faite dans le registre des décès de St Mars avec la mention « Mort pour la France ».

En 1948, les parents d'Albert reçoivent également du Ministère des Forces Armées, le certificat 3566 d'appartenance à la Résistance au sein du **Réseau LIBE-NORD** (Libération Nord). Ce certificat est établi le 19/09/1948.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX FORCES ARMÉES.
GUERRE.

Voir au dos
Nota important.

DIRECTION
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE.

Bureau F. F. C. I.

N° 6310

**CERTIFICAT D'APPARTENANCE
À LA RÉSISTANCE
INTÉRIEURE FRANÇAISE.
(Exemplaire original.)**

RÉFÉRENCE :
Décret n° 47.1956 du 9 septembre 1947.
J. O. du 9 octobre 1947.
I. M. n° 437 CAB/CIV/CC. — I. M. n° 449 CAB/CIV/CC.

Nom : DUPAS Prénoms : Albert, Léon,
né le 31 août 1922 à St-Mars du Désert
(L. Inf.)
appartient à l'Organisation de Résistance :
LIBE-NORD
Homologué au titre de la R. I. F.

Les services accomplis dans la Résistance comptent :
du Octobre 1942 au 23 septembre 1944
arrêté le 22 mars 1944
~~rapatrié ou~~ décédé le 23 septembre 1944
Le grade fictif attribué à l'intéressé par la Commission nationale en
vue de la liquidation de ses droits est celui de Adjudant

Paris, le 16 septembre 1948

Pour le Secrétaire d'État aux Forces armées
et par délégation,
Le Général de Division PREAUD,
Directeur.
Le L-Colonel LE BELIN de DIONNE
Chef du Bureau F.F.C.I. et R.I.F.

J. L. 832501.

(document : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

ASSOCIATION des INTERNÉS CIVILS
40, rue de Paradis, PARIS (10^e)

Nom Dupas
Prénom Albert
Adresse St Mars du Désert
Poivre Supérieure
Le Titulaire, pour Le Secrétaire Administratif,
M. Fiegel

N° 3566

Carte jointe au certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure sous le N°6310, signé le 16/09/1948, par le Colonel Le Belin de Dionne, Chef du Bureau au Ministère des Forces Armées.

(document : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)

ALBERT DUPAS – Retour de ses cendres

Redon le 31. Mars 1949 —
Modèle No.6

MINISTÈRE DES
ANCIENS COMBATTANTS ET
VICTIMES DE GUERRE
Service des Sépultures

Restitution des corps des
Militaires/Victimes civiles
de la Guerre

Dépôt mortuaire de.....

LETTRE D'AVIS AUX FAMILLES

.....

.....

En application de la loi du 16.10.46, vous avez
demandé que les restes mortels de M. Albert Dupas
..... vous soit
restitués à sauf avis du

J'ai l'honneur de vous faire connaître, qu'à déposé
dans une urne métallique avant la libération, les cendres de
votre regretté disparu, ont été placées dans un cercueil
de dimensions réduites et quelles seront remises le
7 avril 1949 à 10h50 à M. le Maire de la Commune
de sauf avis du

Conformément aux dispositions de l'art. 12 du décret
du 16 Juillet 1947 les Autorités municipales sont chargées
des opérations d'inhumation. Il vous appartient donc de régler
avec elles toutes les mesures relatives aux réunions de famille
et aux cérémonies culturelles.

Je vous prie d'agréer, M., l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Chef du Dépôt mortuaire

.....

.....

(document : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)



Une cérémonie religieuse aura lieu le **7 avril 1949** soit 4 ans après la fin de la Guerre.

Son « inhumation » a lieu dans le carré militaire de gauche en partant du bas du cimetière de St Mars. Pour les déportés de la région, un cercueil de dimension réduite avec des cendres des fours crématoires était restitué aux familles par le dépôt mortuaire de Redon. Les autorités locales ont assisté à la sépulture, haie d'honneur de la gendarmerie notamment.

(Photo originale : Alain Dupas)

ALBERT DUPAS – Reconnaissance

Par arrêté du 12/01/1949, Albert est homologué au grade d'**adjudant au titre de la RIF** (Résistance Intérieure Française) avec **prise de rang au 01/03/1943**, date de son entrée dans le réseau.

La Carte de **Déporté-Résistant** lui est attribué le 16/02/1954, celle de **Combattant Volontaire de la Résistance** le 11/6/1954.

Carte de Déporté-Résistant

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.
DIRECTION DU CONTENTIEUX, DE L'ÉTAT CIVIL ET DES RECHERCHES.
SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL ET DES RECHERCHES.
BUREAU DES FICHES ET DE L'ÉTAT CIVIL DÉPORTÉS.
129, rue de Bercy, PARIS (12^e).

Paris, le 1er Février 1954

DÉCISION
portant attribution du titre de déporté résistant
(Loi n° 48-1251 du 6 août 1948. — Loi n° 48-1404 du 9 septembre 1948)

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre décide d'attribuer le titre de déporté résistant à M. Monsieur DUPAS Albert Léon né le 31 Août 1922 à SAINT BARS DU DESERT (L. Inf.) domicilié : XXXXXX décédé le 23 Septembre 1944 à FLOSSENBURG (Allemagne) disparu le XXXXXX à XXXXXX

Période d'internement prise en compte : du 21 Mars 1944 au 20 Avril 1944
Période de déportation prise en compte : du 27 Avril 1944 au 23 Septembre 1944

Carte N° 100521218

Delivrée à : Monsieur DUPAS Albert Marie
Boulangerie Cadorel
SAINT PIERRE EN RETZ (Loire Inférieure)

J. H. 336214] [38200]

Pour le Ministre :
LE DIRECTEUR DU CONTENTIEUX
INTERACTIF DES RECHERCHES
S.A. 12 101 14 101 14 101 14 101 14

Signé ARIBAUD

note - 26.3.54

Carte de Déporté-Résistant

Annexe à la Circulaire N° B-1407 du 10 Juillet 1951 modifiée par la circulaire B-1588 du 8.12.1952

OFFICE DÉPARTEMENTAL des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES DE GUERRE de la LOIRE-INFÉRIEURE

MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES de la GUERRE

DÉCISION N° 140

Le Préfet de la LOIRE-INFÉRIEURE, Président de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

Vu la Loi du n° 49-418 du 25 Mars 1949 relative au Statut et aux droits des Combattants Volontaires de la Résistance,

Vu le décret n° 50-358 du 21 Mars 1950, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 49-418 du 25 Mars 1949 sus-visée et notamment son article 4,

Vu le décret du codification n° 51-470 du 24 Avril 1951 et notamment son article 280,

Vu l'arrêté en date du 20 Novembre 1952 du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre donnant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance à certaines catégories d'ayants-droits,

Vu les demandes présentées par les intéressés,

Vu l'avis de la Commission Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance de la LOIRE-INFÉRIEURE,

DÉCIDE

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Monsieur Dupas Albert Léon (à titre posthume) (Nom, prénom, adresse, mention posthume s'il y a lieu).

Fait à NANTES, le 21 MAI 1954 195

Le Secrétaire Général

Signature

- Source : Dossier aux archives militaires de Caen



ALBERT DUPAS – Reconnaissance

La concession de la **Médaille Militaire** sera publiée au Journal Officiel le **04/07/1956**.

Décret publié au J.O. du 04/07/1956

864
SECRÉTARIAT D'ÉTAT
À LA GUERRE.

JN. DIRECTION
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE.

**CERTIFICAT DE VALIDATION
DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE.**
PRÉFECTURE MINISTÈRE DES N° 642/DIR.

Modèle 2.
Annexe à TL. M. n° 4397.
SEFAG/CAB/EMP du 3-9-1950.

NÉCESSAIRES :
Loi du 6 août 1948
(J. O. du 8 août 1948).
Décret du 25 mars 1949
(J. O. du 26 mars 1949).

NOM : **DUPAS** Prénoms : **Albert Léon**
Né le **31.5.1922** à **SAINT MARC DU DESERT (L.I.)**
Bureau de recrutement : Classe : N° M° de recrutement :
Déporté de la Résistance (1). Carte n° **100521216**
Interné du **21.3.1944** au **26.4.1944** Déporté du **27.6.1944** au **23.9.1944**
Décédé **23.9.1944**

Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé en vue de la liquidation de ses droits est celui de
N° 22.936 **Grade notifié au titre de la R.I.F.**
pour la période de **son internement et de sa déportation**

SERVICE MILITAIRE ACTIF. (Article 8 de la loi du 6 août 1948).
Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat et dans une unité combattante la période
du **21 Mars 1944** au **23 Septembre 1944**
Est comptée comme service militaire actif la période du **////////**
au **////////**

CAMPAGNE 1939-1945. (Article 8 de la loi du 6 août 1948).
Déporté résistant ou interné résistant pensionné à **50 %**.
Interné résistant du **21.3.1944** au **23.9.1944**
soit **1** an, **6** mois, **2** jours de campagne double.
Interné résistant du **////////** au **A** bénéficié dans le décompte des campagnes
soit **11** ans, **11** mois, **11** jours de campagne simple. d'une majoration d'un an de campagne
double, à partir du jour du décès.
Blessures de guerre : **MORT POUR LA FRANCE**
Déporté résistant. - Assimilé à un blessé de guerre (articles 6 et 8 de la loi du 6 août 1948) :
Considéré comme blessé le **////////**
Déporté ou interné résistant blessé de guerre (blessures réelles) :
Blessé le **111**, le **111**, le **111**, soit : **11** blessures.

Destinataire : (2)
M. DUPAS Albert Marie
Boulangerie Cadorel
SAINT PIERRE EN RETZ (L.I.)
Ex. n° 1 : Recr. 3° R.M. RENNES.

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Nom, prénoms et adresse complète.
J. U. 532733. [26215]

Paris, le **6 Avril 1954.**
Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation :
P.O. le Lt-Colonel CARONNE
Chef du 4° Bureau

EXTRAIT

du **DÉCRET** en date du **26 juin 1956.**
publié au **J. O.** du **4 juillet 1956.**

portant concessions de la **MEDAILLE MILITAIRE.**

ARTICLE 1^{er} - Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

- **A TITRE POSTHUME** -

DUPAS - Albert, Léon - adjudant -

" Magnifique patriote, membre de la résistance Intérieure Française. Arrêté pour faits de résistance le 21 mars 1944, a été interné jusqu'au 26 avril 1944, puis déporté le 27 avril 1944 dans un camp de concentration où il est mort glorieusement pour la France le 23 septembre 1944."

CES CONCESSIONS COMPORTENT :

1°/- l'attribution de la croix de guerre avec palme, à titre posthume elles annulent les citations accordées pour les mêmes faits.

2°/- l'attribution de la Médaille de la résistance, à titre posthume. (application des prescriptions de l'article 9 de la loi N°47.1251 du 6 août 1948).

Par le Président de la République **signé : R.COTY.**
Le Président du Conseil des Ministres **signé : G.MOLLET.**

Le Ministre de la Défense Nationale et des Forces Armées **signé : BOURGES-MAUNOURY.**
Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Terre) **signé : Max LEJEUNE.**

POUR AMPLIATION
l'administrateur civil de 1ère classe **CHERRIERE**
chef du bureau des Décorations
P.O. le capitaine **LAMOTHE.**

Flawell

(document : famille Albert Dupas, Marcelle Cadorel, Raymonde Fiegel)



Association Mémoire et Patrimoine Marsiens

ALBERT DUPAS – Reconnaissance



Médaille
de la Résistance



Médaille
Militaire

Croix
de Guerre



(Origine photos des médailles : Alain Dupas, photos prise lors d'une visite à Marcelle Cadorel)

En 1991 : (47 ans après son décès) la mention « **Mort en déportation** » est portée sur son acte de décès

En 2009 : la mention « **Mort pour la France** » est portée sur son acte de naissance



66 ans après son décès, le 8 mai 2010 : une nouvelle plaque est mise sur le monument aux Morts de St Mars-du-Désert avec les mentions :

- « MORTS EN DEPORTATION » pour Albert DUPAS et Maurice TATTEVIN,
- « VICTIME CIVILE » pour Antoinette LOUERAT.
- Sur cette même plaque y a été ajouté Raymond DESORMEAUX.

ALBERT DUPAS – Reconnaissance

Et 80 ans après son décès et la libération des camps de concentration, le **08/05/2025** une rue de St Mars-du-Désert, porte son nom.





Albert DUPAS

31 août 1922 - 23 septembre 1944

Né à Saint Mars-du-Désert, fils d'Albert DUPAS et Léontine DOUET.
 Il travaille dans la cordonnerie et l'épicerie de ses parents.
 Durant l'Occupation, titulaire du permis de conduire, il est réquisitionné par le maire, pour se rendre régulièrement à la préfecture pour les formalités.
 Détenteur d'un sauf-conduit, il circulait presque librement.
 Pour le Réseau de Résistance LIBERATION NORD, il fournissait de fausses pièces d'identité pour des réfractaires du STO et des réfugiés.

Le 21 mars 1944, la Gestapo l'arrête sur dénonciation à son établi de cordonnier.
 Elle arrête ensuite Eugène LERAY du Cellier. Maltraité pendant 1 semaine au siège de la Gestapo place Louis XVI, à Nantes. Il est dirigé vers le camp de Royallieu à Compiègne.
 Il est déporté vers l'Allemagne dans le convoi des Tatoués qui quitte Compiègne le 27 avril 1944.
 Il porte le N°185482 à Auschwitz, N°53202 à Buchenwald, N°9644 à Flossenbürg.
 Il décède à Hersbruck le 23 septembre 1944, après 7 mois de déportation. Il a 22 ans.

" Il est décoré à titre posthume avec le grade d'adjudant de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre et de la médaille de la Résistance "

« Mort pour la France » « Mort en déportation »

Plaque posée le 8 mai 2025

Sources :

- Archives famille Albert Dupas, Marcelle CADOREL, Raymonde FIEGEL
- Recherches et photos, Alain Dupas
- Dossier aux archives militaires de Caen
- Dossier aux archives départementales de Loire Atlantique
- Livre « le convoi des Tatoués »
- Fichier de Brinon
- Témoignage de Roger Caillé.

Les Marsiens et la Guerre 1939 - 1945

80^e anniversaire

La guerre - Le nazisme - L'armistice - Les camps de prisonniers de Guerre - L'occupation - Les restrictions - La résistance - Les alliés - Les ennemis - Les réfugiés - Le STO - Les juifs - La gestapo - La déportation - Les camps de la mort - Les bombardements - Les FFI - La libération - Philippe PETAIN - Charles de GAULLE - Jean MOULIN

L'Association Mémoire et Patrimoine Marsiens commémore cet anniversaire.

8 mai 2025

Cérémonie de Commémoration

au Monument aux Morts à 9h30

Inauguration de la rue Albert DUPAS

Hommage à ce résistant-Déporté, à 10h

Exposition Salle Malraux

Du 4 au 11 mai 2025

Sauf le 10 mai

Horaires : 9h à 18h



En partenariat avec la commune de Saint-Mars-du-Désert



Association Mémoire et Patrimoine Marsiens

QUELQUES PHOTOS DE L'EXPOSITION



DANS LA PRESSE

Ouest-France 25-26 Avril 2025

Erdre et Gesvres

Le parcours d'Albert Dupas résistant et déporté

Saint-Mars-du-Désert — L'association Mémoire et patrimoine marsien prépare une rétrospective des événements de la guerre 1939-1945 au travers du vécu du résistant Albert Dupas.

Histoire

Du dimanche 4 au dimanche 11 mai 2025 (hormis le 10), l'espace Malraux accueillera une grande exposition sur les événements qui ont marqué la commune durant la guerre 1939-1945. Le point d'orgue de cette semaine de commémoration sera l'inauguration de la rue Albert-Dupas, résistant mort en déportation, avec l'évocation de sa vie par Raymonde Flégel, sa nièce.

« Jeudi 8 mai, c'est le 80^e de la libération des camps de déportés, indique Alain Dupas (sans lien avec Albert Dupas), généalogiste et membre de l'association Mémoire et Patrimoine Marsien (MPM). On parlera des déportés Marsiens, Albert Dupas et Maurice Tattevin. En second plan, on évoquera Eugène Leray, le binôme d'Albert Dupas de la Simonière, au Cellier. »

La vie d'un résistant

Personnage central de la Résistance à Saint-Mars-du-Désert, la vie d'Albert Dupas sera retracée à travers son engagement, avec la fourniture de faux papiers et la distribution de tracts anti-allemands. Son arrestation, le 21 mars 1944, puis son interrogatoire dans l'immeuble de la place Foch, à Nantes et sa détention dans la prison dans l'école Saint-Clément



Les membres de l'association (devant le tableau peint pour l'occasion par Françoise De Baucé) préparent la grande exposition qui mettra à l'honneur, Albert Dupas, résistant Marsien mort en déportation.

(Photo : OUEST-FRANCE)

seront évoqués. « Grâce aux archives, nous avons pu retracer son parcours de déporté dans le convoi des "Tatoués" parti vers Compiègne le 27 avril 1944, explique le généalogiste. La majorité des déportés de ce convoi est repartie 12 jours plus tard vers Buchenwald, 650 km plus loin, et un mois plus tard, nouveau départ pour le camp de Flossenbürg en Bavière et sa mort au camp annexe de Hersbrück. » Les panneaux de l'exposition retraceront ce parcours extraordinaire, de sa vie à

Saint-Mars, à sa mort après 6 mois de déportation, le 23 septembre 1944.

L'absence des prisonniers de guerre

Grâce à de nombreux témoignages écrits, l'association élargie son exposition sur les conséquences de l'Armistice décidé le 16 et signé le 22 juin 1940. « Au moins 73 Marsiens sont faits prisonniers en juin 1940 et emmenés en captivité principalement en Allemagne, précise Alain Groizeau, président. Nous

évoquons les conséquences sur la vie communale, le rationnement alimentaire, les soins médicaux et les interdictions de manifestations diverses. »

Les amis de la fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD) et le musée de Châteaubriant ont gracieusement prêté des panneaux pour compléter l'exposition. Un montage vidéo préparé par Bernard Rousseau viendra nourrir l'ambiance de ces années qui auront durement marqué la France.

SUR INTERNET

[Ouest-France](#) Publié le 25/04/2025 à 15h07

Le parcours d'un résistant déporté retracé à l'occasion des 80 ans de la libération des camps

L'association Mémoire et patrimoine marsien prépare une rétrospective des événements de la guerre 1939-1945 au travers du vécu du résistant Albert Dupas et comment ils ont marqué la vie des habitants de la commune.



Les membres de l'association (devant le tableau peint pour l'occasion par Françoise De Baucé) préparent la grande exposition qui mettra à l'honneur, Albert Dupas, résistant Marsien mort en déportation. | OUEST-FRANCE

Du dimanche 4 au dimanche 11 mai 2025 (hormis le 10), l'espace Malraux accueillera une grande exposition sur les événements qui ont marqué la commune durant la guerre 1939-1945. Le point d'orgue de cette semaine de commémoration sera l'inauguration de la rue Albert-Dupas, résistant mort en déportation, avec l'évocation de sa vie par Raymonde Fiégel, sa nièce.

SUR INTERNET

Ouest-France Publié le 10/05/2025 à 05h29

Saint-Mars-du-Désert. Le résistant Albert Dupas a désormais sa rue



Fabrice Roussel, député, et Barbara Nourry, la maire, ont entouré la famille du résistant Albert Dupas pour l'inauguration de la rue qui porte désormais son nom. | OUEST-FRANCE

Jeudi, la rue Albert-Dupas a été inaugurée en présence de Fabrice Roussel, député, et de Barbara Nourry, la maire. La famille du résistant mort en déportation était présente et remercie la municipalité et l'association Mémoire et patrimoine marsien pour leur volonté de reconnaissance d'un homme qui a payé de sa vie, son engagement.

« Notre oncle n'avait pas été appelé pour faire la guerre, car adolescent, il avait été gravement malade, raconte Raymonde Fiegel, sa nièce. Il s'est malgré tout engagé autrement, en distribuant, avec d'autres camarades, des tracts appelant à la résistance. » Arrêté par la Gestapo sur dénonciation, il est emmené à Nantes pour y être interrogé et torturé.

Son transfert en train vers Compiègne, puis vers les camps de concentration dans le convoi des tatoués, se terminera tragiquement au camp de travail d'Hersbruck, en Bavière, le 29 septembre 1944, où il décédera de dysenterie. Ces cendres seront rapportées à Saint-Mars-du-Désert et déposées dans le carré des morts pour la France.

« Les souvenirs glanés aux archives et dans la mémoire de notre maman (sœur d'Albert Dupas), puis l'écriture de son histoire nous permettent, aujourd'hui, d'avoir le sentiment d'une œuvre achevée », indique Alain Cadorel, neveu du résistant.

DANS LA PRESSE

Ouest-France 9 mai 2025

Saint-Mars-du-Désert

Le résistant Albert Dupas a désormais sa rue



Fabrice Roussel, député, et Barbara Nourry, la maire, ont entouré la famille du résistant Albert Dupas pour l'inauguration de la rue qui porte désormais son nom.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Jeudi, la rue Albert-Dupas a été inaugurée en présence de Fabrice Roussel, député, et de Barbara Nourry, la maire. La famille du résistant mort en déportation était présente et remercie la municipalité et l'association Mémoire et patrimoine marsien pour leur volonté de reconnaissance d'un homme qui a payé de sa vie, son engagement.

« Notre oncle n'avait pas été appelé pour faire la guerre, car adolescent, il avait été gravement malade, raconte Raymonde Fiegel, sa nièce. Il s'est malgré tout engagé autrement, en distribuant, avec d'autres camarades, des tracts appelant à la résistance. » Arrêté par la Gestapo sur dénonciation, il est emmené à Nan-

tes pour y être interrogé et torturé.

Son transfert en train vers Compiègne, puis vers les camps de concentration dans le convoi des tatoués, se terminera tragiquement au camp de travail d'Hersbruck, en Bavière, le 29 septembre 1944, où il décédera de dysenterie. Ces cendres seront rapportées à Saint-Mars-du-Désert et déposées dans le carré des morts pour la France.

« Les souvenirs glanés aux archives et dans la mémoire de notre maman (sœur d'Albert Dupas), puis l'écriture de son histoire nous permettent, aujourd'hui, d'avoir le sentiment d'une œuvre achevée », indique Alain Cadorel, neveu du résistant.

FACEBOOK MEMOIRE ET PATRIMOINE MARSISIENS



Mémoire et Patrimoine Marsiens

4 j · 🌐

...

8 mai 2025 | Hommage au résistant Albert DUPAS 🇫🇷

Ce matin à l'issue de la cérémonie du 8 mai était inaugurée la rue Albert DUPAS. Ce fut l'occasion pour la nièce et le petit neveu de ce résistant marsien mort en déportation, de retracer les derniers mois de sa vie, son arrestation chez ses parents dans le bourg de St Mars puis son passage dans différents camps de concentration.



QUELQUES PHOTOS DE CETTE BELLE JOURNEE



(Photos : Annie Boislève)



Association Mémoire et Patrimoine Marsiens



(Photos : Annie Boislève)



Association Mémoire et Patrimoine Marsiens



Une partie des membres de l'association Mémoire et Patrimoine Marsiens avec :

- les membres des familles FIEGEL et CADOREL
- Mme Barbara NOURRY Maire de St Mars du Désert
- M Clément LECOMTE référent armée
- M Fabrice Roussel Député 5^{ème} circonscription Loire Atlantique

(Photos : Annie Boislève)



Association Mémoire et Patrimoine Marsiens